

GTLU DU 2 DECEMBRE 2021

LES TERRITOIRES DROMOIS AU SERVICE DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DE L'HABITAT

COMPTE RENDU

Présents salle de la Chapelle : Frédérique BOMPARD (CAUE), Anne-Frédérique COUCHAUD (VRA), Julien COUDERT (Val de Drôme en Biovallée), Thomas FAURE (Mairie Chabeuil), Anaïs GRANGER (ARCHE Agglo), Christophe JOYEUX (Montélimar Agglomération), Anne-Laure JULIAN (CAUE), Matthieu LESIEUR (CC Royans-Vercors), Malorie PEYRACHE (ADIL), Brigitte PION (CD 26), Anne-Sophie REYNAUD (Soliha), Bruno ROBINNE (Mairie Bourg-Saint-Andéol), Laurence ROCHER (CD 26), Fabrice POISSON (ADIL), Denis WITZ (Soliha, CAUE, ADLS, ADIL)

Présents en distanciel : Guillaume BACCIOTTI (Région Auvergne Rhône-Alpes), Laurence BOF (DDT), Régina CAMPELLO (Mairie Puygiron), Fermi CARRERA (Mairie Cléon-d'Andran), Anicée CHANCEL (ADIL), Nathalie CHARBONNIER (Mairie Châteauneuf-sur-Isère), Raphaël FOCHI (CC Dieulefit-Bourdeaux), Adèle GRISSAULT (ADIL), Catherine GUILLAUD-LAUZANNE (CC Porte de Drôme Ardèche), Inès JEANPIERRE (SCoT Rhône Provence Baronnies), Pernelle JULIAN (CC Baronnies en Drôme Provençales), Marie KOUKLESKY (Parc Naturel Régional du Vercors), Ludovic KROL (Montélimar Agglomération), Yves LEVEQUE (Mairie Saint- Marcel-lès-Sauzet), Peggy MARRENS (Mairie Saint-Paul-lès-Romans), Aurore MERMET (CD 26), Marie-Pierre NONY (CC Enclave des Papes Pays de Grignan), Stéphanie RUGUET (Région Auvergne Rhône-Alpes), Laurent VANONI (UDAP)

Excusés : Jean-Michel AVIAS (Mairie Bouchet), Rachel BELTRAMI (CD 26), Anne BOURGON (UDAP), Bertrand BOUTELLES (DDT), Odile BRUN (Montélimar Agglomération), Sandrine COULON (CD 26), Bruno LOCATELLI (Soliha), Maxime PAPIN (Soliha), Jean-Michel VALLA (Mairie Saint-Marcel-lès-Valence), Alain VILLARD (Soliha)

1. ACTUALITES ET INFORMATIONS DIVERSES

Frédérique BOMPARD ouvre la séance et rappelle les objectifs et les contours du GTLU, co-animé par le CAUE et l'ADIL, à destination des réseaux des agents territoriaux drômois de l'aménagement, du logement, de l'environnement et de leurs partenaires. En règle générale, deux séances sont organisées chaque année.

■ INFORMATIONS DIVERSES

Pour rappel, l'offre de formations à destination des élus est disponible sur la page collectivités du Département du site internet du Département de la Drôme. De nombreuses sessions sont proposées par les services du Département et les partenaires de l'ingénierie publique sous l'impulsion de la mission ingénierie publique en Drôme.

Le comité de pilotage de la mission observatoire de l'habitat en Drôme Ardèche se réunit le mercredi 15 décembre 2021 à 9h30 salle de la Chapelle.

■ PROCHAINS GTLU

Les participants sont appelés à proposer les sujets des prochains GTLU auprès du CAUE ou de l'ADIL.

2. OBSERVATION DES ENJEUX ENERGETIQUES DE L'HABITAT : ETAT DES LIEUX EN DROME

Fabrice POISSON présente et commente le diaporama.

Laurent VANONI fait remarquer la pertinence de faire apparaître les bâtiments d'avant 1948. => les données sont disponibles. Environ 20 % des logements ont été construits avant 1948.

Marie Pierre NONY demande si les données concernent les seuls locataires pour l'enquête OTEE. => 82 % de locataires et 18% de propriétaires.

Régina CAMPELLO trouve que 3 000 retours sur 21 000 allocataires est un taux de réponse faible. Les personnes qui ont répondu sont-elles celles qui sont le plus en difficulté ?

Fabrice POISSON précise que, sur les 3 000 réponses, 800 ménages ont demandé une visite précarité.

Raphaël FOCHI demande si les données sur l'électricité regroupent les PAC et les convecteurs. Il serait judicieux de faire le distinguo.

Fabrice POISSON vérifiera => les données disponibles ne permettent pas de faire la distinction entre les types de chauffage.

3. POLITIQUE DE LA REGION AURA : LE DEPLOIEMENT DES SPPEH DANS LA DROME

Guillaume BACCIOTTI présente et commente le diaporama.

Le déploiement territorial du SPPEH répond aux objectifs de la Région avec 93% de la population couverte par un dispositif déployé par une collectivité locale (département ou EPCI). En Drôme, les portages sont plus territorialisés avec des coopérations entre EPCI.

Le SPPEH du sud Drôme est porté par Montélimar Agglomération pour les 5 EPCI du sud du département.

La Communauté de Communes Crestois Pays de Saillans porte une SPPEH élargi aux trois EPCI de la vallée de la Drôme

Valence Romans Agglo porte le SPPEH de trois EPCI (CC Royans Vercors et CA Portes Drom'Ardèche)

Pour ARCHE Agglo, le portage est assuré par le Département de l'Ardèche.

L'animation du dispositif au niveau régional permet de nombreux échanges, retours d'expériences, ... De nombreux autres sujets sont déjà ciblés pour 2022.

Guillaume BACCIOTTI fait part de quelques points d'actualité :

La marque nationale du service Espaces Conseils Faire va devenir France Rénov.

L'Anah devient l'interlocuteur privilégié de l'Etat avec un transfert progressif des missions de coordination assuré jusqu'ici par l'ADEME.

4. TEMOIGNAGES ET RETOURS D'EXPERIENCES

SPPEH RENOV'HABITAT DURABLE

Anne-Frédérique COUCHAUD, chargée de mission à Valence Romans Agglo pour le compte de trois EPCI avec la CC Royans Vercors et la CCPDA présente et commente le diaporama. Les 3 EPCI ont créé une entente qui permet une représentation équilibrée des trois partenaires.

Matthieu LESIEUR, chargé de mission à la CC Royans Vercors complète en indiquant l'intérêt pour le Royans Vercors d'unir les moyens pour traiter des volumes plus importants. L'articulation du SPPEH avec les autres dispositifs tels que l'architecte-conseiller, les OPAH est un enjeu important. Après échanges, des choix ont été fait pour bien articuler tous les services de conseil.

L'architecte-conseiller du Royans Vercors se trouve être également missionné sur VRA.

Catherine GUILLAUD-LAUZANNE témoigne pour la CCPDA de l'intérêt du partenariat entre EPCI compte tenu des enjeux. Elle présente un exemple de réhabilitation sur Châteauneuf-de-Galaure avec une rénovation globale et performante. Une formation des artisans au dispositif DOREMI permettra de constituer des groupements d'artisans pour répondre qualitativement à la demande.

Frédérique BOMPARD souligne le rôle des architectes-conseillers qui peuvent accompagner les plateformes. Ils peuvent intervenir lors des formations aux artisans pour expliquer le rôle des AC et de façon pratique.

Laurent VANONI indique que les obligations réglementaires qui vont arriver à partir de 2023 sur la performance des appartements en location. Cela devrait booster la rénovation des appartements les plus économes.

Les aides de l'ANAH pour les bailleurs sont toujours disponibles sous réserve de conventionnement. Ces rénovations de bonne qualité permettent de développer une offre locative sociale dans le parc privé. Les loyers conventionnés sont assez proches des valeurs du marché.

Laurent VANONI : y aura-t-il des dérogations pour les bâtiments patrimoniaux ? Dans certains cas, l'isolation est difficile par l'extérieur comme par l'intérieur.

Anne-Frédérique COUCHAUD : des solutions techniques sont toujours possibles et les plateformes peuvent accompagner.

Julien COUDERC pense que dans les premières années, le classement G sera concerné. L'isolation du toit et le changement des fenêtres est une première piste avant de toucher aux murs.

Un service de conseil aux copropriétés est proposé avec des conseils et des subventions pour l'audit énergétique et une prestation AMO (opérateur habilité ANAH).

SPPEH BIOVALLEE ENERGIE

Julien COUDERC présente un diaporama pour le dispositif déployé par son service sur les trois EPCI de la vallée de la Drôme. Une convention d'entente et une gouvernance partagée ont été mise en place.

Le retour des partenaires et des ménages accompagnés est bon.

SPPEH ARCHE Agglo

Anaïs GRANGER présente le dispositif en place sur ARCHE Agglo. Cf. diaporama.

Pernette JULIAN demande quelles sont les aides apportées dans le cadre du PCAET ?

Anaïs GRANGER : 5 000 € pour les ménages jusqu'à 20% au-dessus des plafonds ANAH.

SPPEH sud Drôme

Christian JOYEUX, chargé de mission à Montélimar Agglomération présente le dispositif. Cf. diaporama.

Les 5 EPCI travaillaient déjà avec le CEDER qui est opérateur du SPPEH.

En conclusion, Guillaume BACCIOTTI : combien de conseillers sont au total déployés en Drôme ?

Au total, il semble qu'il y ait en Drôme une vingtaine de salariés internalisés dans les intercommunalités sans compter les missions externalisées.